

TITRE DE FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES

LE TRAVAIL A DISTANCE

- Une plate-forme commune à tous les sites et à tous les stagiaires accueille les ressources mises à disposition des stagiaires ainsi que leurs travaux. Elle héberge les temps de face à face à distance.
- L'équipe pédagogique élabore et scénarise les ressources.
- Les ressources sont mises à disposition progressivement. Elles restent disponibles tout au long du parcours, y compris pendant les temps de regroupement et d'autoformation accompagnée.
- Des travaux sont à mener par les stagiaires avant, pendant et après les temps de regroupement.
- Le passage par l'écrit est partie intégrante du processus de professionnalisation : par exemple, les situations significatives amenées par les stagiaires sont des récits élaborés.
- Les consignes de travail, outils de positionnement, outils de diagnostic sont déposés sous la responsabilité de l'organisateur du temps de regroupement.
- Des espaces sont créés pour recevoir les productions des stagiaires, accueillir des forums et des temps de face à face à distance.

N.B. Les volumes horaires dans le schéma synoptique sont donnés de façon globale. Ils seront répartis en fonction des besoins pédagogiques.